



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-27346>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **26-27346**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE, IMPRESSION ET LIVRAISON D'ARTICLES DE PAPETERIE PERSONNALISES

Description : FOURNITURE, IMPRESSION ET LIVRAISON D'ARTICLES DE PAPETERIE PERSONNALISES

Identifiant de la procédure : 04ce54c3-9850-42f7-b4d7-37449ccd7f4c

Avis précédent : 3f7fd003-b265-4f68-98bb-ba6cadb50c95-01

Identifiant interne : 2025M056

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30192700 Papeterie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30199230 Enveloppes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Ville : Evry-Courcouronnes

Code postal : 91000

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : -Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. - Lot 1 : Montant minimum annuel de 6000 Euros HT et montant maximum annuel de 120 000 Euros HT. -Lot 2 : Montant minimum annuel de 15 000 Euros HT et montant maximum annuel de 250 000 Euros HT. -Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud, et budget de fonctionnement des communes membres. -Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du code de la commande publique. - Clause AGECE : Les éléments objet du marché sont soumis à la loi AGECE.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Fourniture, Impressions et Livraisons de papier passe-partout, papier à entête, suite de lettre, feuille de paie

Description : Fourniture, Impressions et Livraisons de papier passe-partout, papier à entête, suite de lettre, feuille de paie

Identifiant interne : 2025M056-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192700 Papeterie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Essonne Sénart

Ville : EVRY-COURCOURONNES

Code postal : 91000

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : -Marchés reconductibles L'accord-cadre prend effet à compter de sa notification pour une durée d'un an, et est reconductible tacitement trois fois pour une durée d'un an également. Il ne pourra pas excéder une durée totale de quatre ans.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : -Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. - Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud, et budget de fonctionnement des communes membres. -Lot 1 : Montant minimum annuel 6000 Euros HT et montant maximum annuel de 120 000 Euros HT. -Lot 2 : Montant minimum annuel 15 000 Euros HT et montant maximum annuel de 250 000 Euros HT. -Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du code de la commande publique. - Clause AGEC : Les éléments objet du marché sont soumis à la loi AGEC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur sociétale en lien avec l'objet du marché

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Cf. RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : -jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, -dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). -Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2

mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Fourniture, impressions, livraisons d'enveloppes et pochettes

Description : Fourniture, impressions, livraisons d'enveloppes et pochettes

Identifiant interne : 2025M056-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192700 Papeterie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30199230 Enveloppes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Ville : EVRY-COURCOURONNES

Code postal : 91000

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : -Marchés reconductibles : L'accord-cadre prend effet à compter de sa notification pour une durée d'un an, et est tacitement renouvelé trois fois pour une durée d'un an également. Il ne pourra pas excéder une durée totale de quatre ans.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : -Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. - Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud, et budget de fonctionnement des communes membres. -Lot 1 : Montant minimum annuel 6000 Euros HT et montant maximum annuel de 120 000 Euros HT. -Lot 2 : Montant minimum annuel 15 000 Euros HT et montant maximum annuel de 250 000 Euros HT. -Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du code de la commande publique. - Prestations supplémentaires éventuelles : L'acheteur prévoit des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) facultatives pouvant être chiffrées. Cela signifie que ce chiffrage n'est pas obligatoire et qu'un candidat ne proposant pas ce type de prestations ne sera pas pénalisé. Ces prestations concernent la fourniture d'enveloppes Kraft pour le lot 2 portant sur la fourniture, impressions, livraisons d'enveloppes et pochettes. Le candidat a la possibilité d'y répondre lors de la remise de son offre et d'en indiquer le coût dans les encarts réservés à cet effet. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'y souscrire ou non lors de la notification du marché. L'absence de chiffrage de ces prestations supplémentaires éventuelles (PSE) n'entraînera pas l'irrégularité de l'offre. Elles ne sont pas prises en compte lors de l'analyse des offres. - Clause AGEC : Les éléments objet du marché sont soumis à la loi AGEC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur sociétale en lien avec l'objet du marché

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :**Type :** Prix**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 60**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : -jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, -dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart**Section 6 - Résultats****Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis :** 1,480,000 Euro**6.1 Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FABREGUE SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025M056-01

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025M056-01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/01/2026

Date de conclusion du marché : 27/02/2026

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GPV FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025M056-02

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025M056-02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/01/2026

Date de conclusion du marché : 27/02/2026

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs-Élysées - BP 62

Ville : Evry-Courcouronnes cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33169915858

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : Grefte.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Adresse internet : <https://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : FABREGUE SAS

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 41 118 893 100 033

Ville : ST-YRIEIX LA PERCHE

Code postal : 87500

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Vienne (FRI23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : GPV FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 53 498 053 700 045

Ville : SAINT AMARIN

Code postal : 68550

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : db3417b8-d7f8-405d-8b0f-3bd35c8e99ba - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/03/2026 à 17:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/03/2026